

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

La prochaine réunion du club aura lieu le jeudi 16 janvier à partir de 19h.30 en la salle du premier étage de la "Brasserie du Commerce", rue du Commerce, 26 à WAVRE.

- Mini-causerie : "Les différentes formes de collection" par Hubert Havrenne, président du C.P.W.
- Réalisations inter-membres à partir de 20h.15. Les lots sont exposés à partir de 19h.30.
- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Tombola animée par Jean Deraed.

Lots de la tombola :

Belgique : N° 513/18 *** - 3e Orval	1.900 F.
Belgique : N° 674/89 *** - Lion héraldique	560 F.
Belgique : 100 T.P. spéciaux oblitérés.....	500 F.
Belgique : N° 538/46 *** - Neuf provinces	275 F.
Belgique : N° 631/38 *** - Saint Martin V	255 F.
Belgique : N° BF 58 *** - Sports	200 F.
Belgique : N° 512 *** - Memling	145 F.
Belgique : N° 647/52 *** - Van Dyck.....	100 F.
Belgique : N° 653/60 + PR 76/80 *** - Légendes/Breendonck	95 F.
Belgique : BF 35 *** - Lèpre	65 F.
France : N° 1862/69 ***	65 FF.
France : N° 1880/90 ***	52 FF.
France : N° 1870/79 ***	50 FF.
Suisse : N° 1349/52 *** - Poètes et peintres	30 FF.
Saint Marin : Europa 91 sur FDC	45 FF.

PETITES ANNONCES

- Recherche articles philatéliques extraits de journaux;
Pierre Vansever, rue du Ronvau, 3 - 1325 Chaumont-Gistoux.
Tél. 010/68.03.14 après 17h.00.
- A vendre points Artis-Historia : 40 F. le cent; 35 F. le cent par 10.000.
Guy Otten, rue Haute, 24 _ 1300 Wavre - 010/22.25.12
- Cherche collectionneur Australie et Tchécoslovaquie pour échanges
Roger Van den Broeck, avenue F. Roosevelt, 11
1340 Ottignies. Tél. : 010/41.62.35.

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 25^e souper gastronomique du club philatélique aura lieu le samedi 8 février à partir de 19h.30, au restaurant "Au Cheval blanc, chaussée de Jodoigne, 14 à Grez-Doiceau.

MENU N° 1

*Apéritif Cheval blanc
Zakouski
Croustade de ris de veau
Sorbet aux Cassis
Filet de Chevreuil Grand
Veneur
et ses Garnitures
Gâteau aux Fruits frais
Parfum du Brésil*

MENU N° 2

*Apéritif Cheval blanc
Zakouski
Bisque d'écrevisses
Filet de Saint-Pierre sur
lit d'épinards
sauce vin blanc
Sorbet au citron vert
Filet d'agneau et sa
bouquetière de légumes
Gratin dauphinois
Gâteau Forêt Noire
Café*

Participation : 1.200 F. par personne, tout compris.
Inscriptions jusqu'au lundi 3 février auprès du secrétaire :
Tél. : 010/22.25.12.

ASSIDUITE RECOMPENSEE

A l'issue de la réunion du mois de décembre, 45 membres ayant assisté à au moins sept des dix réunions mensuelles de l'année 1991, seront les invités du club pour le souper aux moules qui aura lieu en mars prochain.

Voici la liste de ces membres assidus :

Mmes Clusman, Haulotte, Jancart, Paquay et Verhulst.
MM Pipart, Mertens (2), Rowies, Goffinet, Van Hoegaerden, Mawet, Corthouts, Doyen, Polspoel, Dechesne, Hanno, Delmez, Rogister, De Groodt, Stalens, Vansever, Fivez, Lemaire, Masy, Van Hoorebeek, Paulis, Roblin, Libert, Kenken Chonner, Maes, Cuvelier, De Raed, Clusman, Gilson, Hoeyenbrugge, Havrenne, Otten, Eggen, Wyns, Quoitot, Jancart, Haeck et Delwiche.

Le Musée des Postes et Télécommunications expose du

- 1^{er} janvier au 31 mars 1992, une sélection de T.P. émis par l'Administration postale de FINLANDE.
- 1^{er} avril au 30 juin 1992, une sélection de T.P. émis par l'Administration postale d'ESPAGNE.
- 1^{er} juillet au 30 septembre 1992, une exposition ayant pour thème : "LES JEUX OLYMPIQUES".
- 1^{er} octobre au 31 décembre 1992, une sélection de T.P. émis par l'Administration postale de RUSSIE.

ASSEMBLEE GENERALE

Suivant une tradition établie depuis sa fondation, le club philatélique de Wavre tient son assemblée générale statutaire lors de sa réunion du troisième jeudi de décembre. Ce fut, une fois de plus vérifié le jeudi 19 décembre.

Hubert Havrenne, président, se félicita de la vitalité qui règne dans le club et tint à mettre en valeur chacun des membres de son comité. Il souligna également le brillant succès de la Journée d'échanges du mois d'octobre.

Joseph Hoeyenbrugge, trésorier, présenta ensuite la situation financière du club. Celle-ci est, on ne peut plus saine. Si les bénéfices de l'exercice propre se montent à 26.938 F., en fait, l'avoir total du club s'élève à 268.468 F. Devant une telle situation florissante, le président propose qu'une tournée générale soit offerte à tous les participants à l'assemblée générale. Son projet est approuvé à l'unanimité !

Pour l'année 1992, l'assemblée a désigné Arthur Delmez et Pierre Vansever en tant que vérificateurs aux comptes. Pour l'année écoulée, le rapport fut établi par Jean-Louis Dechesne et Marc Wyns.

Par applaudissements, Hubert Havrenne, président et Pierre Gilson, vice-président ont été reconduits dans leur fonction.

L'excellente situation financière du club permet à ce dernier d'offrir un très beau cadeau à tous les membres présents. Chacun et chacun s'est donc vu offrir une loupe lumineuse qui rendra bien des services à tous ceux que la philatélie passionne.

L'assemblée s'est terminée par la réalisation inter-membres animée par le président ainsi que par le tirage de la tombola, tirage animée par Jean Deraed.

Guy Otten

Voici un an déjà, on nous annonçait que les deux catalogues belges de timbres-poste voulaient unir leurs efforts. On sait que la cotation fut l'objet de discussions très soutenues. ... Qui des deux catalogues allait finalement se voir confirmer dans son appréciation du passé ? Comment garantir une certaine santé au marché en fixant un indice de prix ?

La réponse vint en septembre et montra que les prix du catalogue NET se trouvaient confirmés dans leur justesse sans pour autant discréditer la notoriété du catalogue COB qui a toujours offert une cotation plutôt qu'un indice de prix à prendre au pied de la lettre.

Après quelques mois d'utilisation, bien des collectionneurs poussent des cris de désespoir. Ils se perdent dans le nouveau catalogue et ne parviennent plus à s'y retrouver....

... Autrefois, le catalogue COB affichait des cotations plus élevées. ... Dans la pratique, les transactions qui prenaient appui sur celui-ci s'établissaient à un prix de départ calculé à 50 %, voire 60 % de la cote.... L'utilisation du Net établissait un prix de base fixé à 80 %, voire même 90 %, de la cote, quand tout simplement on ne l'appliquait pas telle quelle.

Le nouveau catalogue est ce qu'il est. Il vient bousculer certaines habitudes, certes, mais à l'analyse il ne gangrène pas le marché. Il suffit de relever quelques timbres au hasard du catalogue et de tenter une estimation à divers pourcentages. Il apparaît ainsi bien souvent qu'un prix fixé à 50 % de la cote ne permet pas souvent pour beaucoup de timbres de ces quelques trente dernières années de se vendre au prix de la valeur faciale. L'expérience montre que la sagesse serait de fixer un prix qui puisse varier, selon le cas, de 60 % à 75 % de la cotation. Rien n'empêche, bien sûr, de monter plus haut selon les pièces vendues.

D'une manière plus générale, on ne peut vraiment prétendre fixer un pourcentage fixe pour tous les timbres du catalogue. Au passage, signalons qu'il en a toujours été ainsi. Le plus manifeste, c'est surtout le fait que des habitudes se trouvent dérangées. On aurait pu croire que le nouveau catalogue pouvait resserrer le marché en lui insufflant un courant nouveau. Il ne semble pas que ce soit le cas. Et pourtant on se plaint partout d'une stagnation évidente du marché. C'est manifestement oublier qu'on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre.

En conclusion, nous osons croire qu'il faut confier au temps l'œuvre invisible de l'ébauche de nouvelles habitudes. Les éditeurs, lors de la conférence de presse à la sortie du catalogue, ont proposé une marge de travail variant de 70 à 80 % de la cote affichée. Si on se donne la peine d'appliquer ce coefficient, on découvre qu'il est permis de conclure à un optimisme que la prochaine édition du catalogue devrait confirmer, même si demain nous ne deviendrons pas tous des millionnaires du timbre. Il convenait de retrouver un climat de confiance. beaucoup d'éléments du nouveau catalogue vont dans ce sens et rappelle que la poule aux œufs d'or n'est pas pour une discipline aussi précise et suivie que la philatélie.

Philippe PUFFET

Au cours d'une vente aux enchères qui s'est déroulée à Genève, une enveloppe de 1843 comportant deux timbres de quatre et six rappens, de Zurich, a trouvé preneur à 805.000 francs suisses (environ 17 millions de FB).

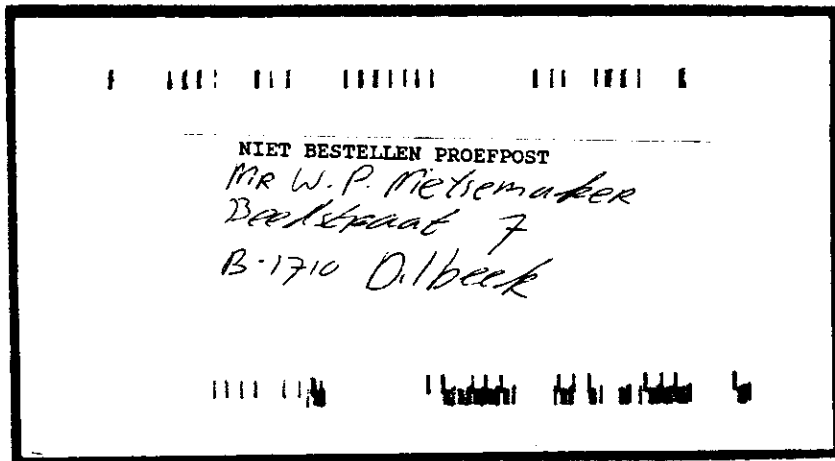
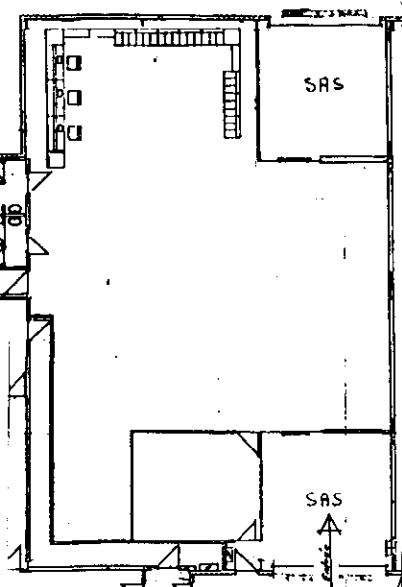
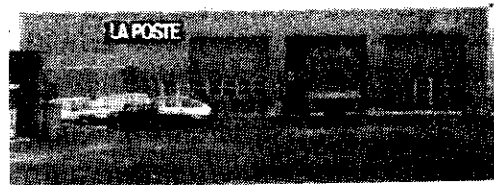
D'autre part, une rangée de trois "double de Genève", du haut de la feuille originale, a été adjugée pour 522.000 FS, soit plus du double de l'estimation.

WAVRE I - BPP (suite 1)

C'est dans une partie du bâtiment de ALT, avenue Gustave Eiffel que s'est installé provisoirement (?) le centre de tri du BPP de WAVRE 1.

Il s'agit d'un local industriel en voie d'aménagement, très bien dimensionné, d'accès des plus aisé, qui va ravir les gros fournisseurs pour qui l'accès de la rue F. Letroye est l'équivalent du chemin du du combattant chaque jour en pleine heure de pointe.

Il en sera de même pour les nombreux camions postaux qui vont devoir approvisionner et vidanger à toutes heures en vue du traitement des envois et leur incorporation dans le tri national.



Enveloppe "test de réception" MIP 582 du 6.12.91

LE MATERIEL

La machine qui équipe WAVRE 1 est de marque PHILIPS. Ayant répondu, en 1990, à une demande d'offre ouverte, cette firme a emporté une première commande de 10 systèmes X/06/54 et de 7 systèmes 3/24/0, type qui a été attribué à WAVRE 1. De quoi s'agit-il ?

Cette fourniture est basée sur le "Système Compact PS 1090", il se compose de modules à connecter indifféremment en vue de réaliser des ensembles répondant aux dimensions de n'importe quel bureau et à son attribution dans le tri général du pays.

Le système appelé 3/24/0 par les services de "LA POSTE" comprend :

- 3 pupitres d'indexation compact (PS 1091)
- 8 modules de chacun 3 empileurs de pré-tri (PS 1092)

0 casier de tri.

Chaque module actif est équipé de ses circuits d'alimentation et de son contrôle électronique à microprocesseur.

Cette installation est un bel exemple de la souplesse du système qui se compose de gauche à droite de :

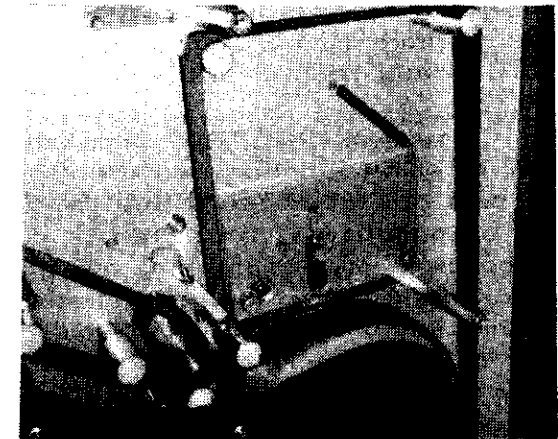
- 1 x PS 1099 module de commande centrale avec terminal
- 3 x PS 1091 pupitre d'indexation avec présentation automatique des envois à indexer
- 1 x PS 1095.X module d'angle droit
- 2 x PS 1095.XX module de raccordement, long. 1 mètre
- 5 x PS 1092 module de pré-tri à 3 canaux de sortie
- 1 x PS 1095.X module d'angle droit
- 1 x PS 1095.XX module de raccordement, long. 1 m.
- 3 x PS 1092 module de pré-tri à 3 canaux de sortie.

Le tout réalisant un "U" permettant la manipulation des caisses de courrier à traiter, (stockées derrière chaque opérateur) et après extraction des casiers de pré-tri dans l'air de travail central.

Le module 1091 est le pupitre d'indexation, le courrier à indexer est déposé manuellement par l'opérateur dans l'empileur d'entrée positionné à sa gauche. Dès que le chemin est libre, un envoi est saisi automatiquement par le mécanisme d'alimentation. Un ensemble de courroies redresse l'enve-



loppe et la présente devant l'opérateur. Celui-ci dispose d'un clavier pour frapper le code postal lu sur l'envoi, il a également la possibilité d'en vérifier l'exactitude en le lisant sur l'écran LCD disposé sur le tableau du pupitre, c'est seulement alors qu'il va confirmer l'enregistrement de la destination à l'unité centrale qui va suivre le pli jusqu'à destination et cela en actionnant la touche "MB" transmission. A ce moment, l'envoi reprend son cheminement vers le dispositif d'impression du code opérateur (Marque d'Identification du Pupitre) et de l'index (code à barres rouges) pour certaines destinations seulement. Au-delà de cette imprimante l'envoi, enregistré et mémorisé par le terminal, s'insère dans le flux provenant des autres pupitres composant le système via un convoyeur prin-



Electro-aimant et marteau de l'imprimante à la sortie du pupitre (type 2)

cipal situé au dos du pupitre. On dit alors que le mode de travail est ARYTHMIQUE.

Le premier pupitre, appelé MASTER sélectionne parmi les trois listes de tri proposées l'une d'entre elles qui est imposée aux autres pour respecter l'homogénéité du système. Ce choix apparaît sur le tableau de commande sous forme de 3 boutons lumineux blancs, superposés.

Ce qui intéresse principalement les philatélistes, ce sont le code opérateur, ou MIP dans ce cas, (voir document page 5) et l'index. Comme il existe déjà depuis 45 ans du matériel de "ALCATEL-BELL TELEPHONE", le cahier des charges imposait à PHILIPS le même type de représentation afin qu'il y ait conviabilité entre les systèmes, vu que les envois traités sur l'un pouvaient devoir être relus et triés par l'autre. Ce n'est donc qu'à la lecture des MIP (nombre composé de deux ou trois chiffres et positionné à gauche de l'index) que l'on pourra différencier les constructeurs et identifier le centre de tri ayant traité l'envoi. Il est intéressant de noter que les plis pour l'étranger ne portent pas de trace de code et d'index, contrairement à ce qui est pratiqué dans certains pays étrangers.

Le module PS 1092 est composé de trois canaux de prétri ou entasseur de sortie, de 300 mm de capacité et leur nombre illimité, seules les dimensions et la configuration des locaux règlent leur nombre.

Pourquoi "PRETRI"? Simplement en opposition à "TRI" car c'est en fonction des ordres reçus par le terminal de la part des opérateurs que l'envoi est dirigé vers tel ou tel entasseur de sortie, tandis que dans la trieuse, c'est la cellule photomultiplicatrice qui, par lecture, décodera l'index pour le transformer en impulsions électriques qui commanderont les différents aiguillages des casiers de sortie de tri. Or dans le système 3/24/0 il n'y a pas de lecteur et c'est, à notre point de vue, regrettable car la capacité de cette belle machine se verrait très fortement augmentée.

J.RENSONNET

(à suivre)

Réalisation Inter-membres du jeudi 16 janvier 1992.

Pays	Description	Départ
1. BELGIQUE	1 L. sans timbre 1852 Bruxelles Paris..	120
2.	1 L. T.P. Méd. 20 c. N.D. - 1854 Gand-Kerkhove	100
3.	1 L. T.P. Méd. 20 c. N.D. - 1859 Louvain-Namur.....	100
4.	1 L. T.P. 118 (2) obl. Postes Militaires 5	100
5.	1 C.V. expédiée en 1938 - T.P. 137 (2), HORS COURS et NON OBLITERES suivant règlement. T. Tx. 34 Pièce intéressante	150
6.	1 E.P. effigie T.P. 138 plus T.P. d'appoint 137 (2) 138. Vers Paris - Flamme Dover Ostend.....	85
7.	1 E.P. effigie du T.P. 138 plus T.P. d'appoint 137. Obl. Relais de Longueville	100
8.	1 Faire-part T.P. 337, réespédié après apposition d'un même timbre. Marque : Retour à l'expéditeur. Etiquette : Inconnu.....	75
9.	3 L. "timbre seul sur lettre" T.P. 353-464-472	140
10.	1 L. vers la France T.P. 421-682 (2) - Flamme : Utilisez la Poste Aérienne.....	30
11.	1 Doc. T.P. 466 à 470 - Obl. 1er J. 15.3.38. Conférence AEROPOSTALE EUROPEENNE.....	150
12.	1 L. T.P. 527-725 (2) Bande de fermeture Zone Britannique - Cachet de Censure Ø 31 mm L. vers l'Allemagne.....	300
13.	1 C.P. T.P. 676-679-683 - 1ère Liaison Aérienne régulière Liège-Paris.....	40
14.	1 L. EXPRES T.P. 748-749-677 - T. Pub 149.....	75
15.	1 L. T.P. 851-1133-1147. Départ BASE ANTARCTIQUE BELGE Bil. 31.1.1961 - Retour BRUXELLES-BRUSSEL 5.3.61.16 - 4e Expédition 1960-62.....	100
16.	1 L. EXPRES T.P. 1067 (3) - 1069 - Papillon " ADRESSE INCOMPLETE ayant nécessité des recherches. Il est de votre intérêt de communiquer votre adresse complète à votre correspondant".....	80
17.	1 L. T.P. PA 12-13 - Courrier spécial par avion Bastogne-Washington 4.7.1946.....	150
18.	1 Bordereau Ch. de Fer 1/2 T. Ch. de Fer 204 C. POSTES MILITAIRES 14. Mobilisation de 1939.	120
19.	1 C.V. CAMP DE BEVERLOO en S.M. - Griffes de BOURG LEOPOLD. C. CORRESPONDANCE ARMEE BELGE.	80
20.	FRANCE : 1 Précurseur de Lille à Bruxelles - Marque : 57 LILLE.....	150
21.	G.D. LUX. : 1 L. T.P. 92-96 - Censure de Trier	125
22.	1 L. T.P. 314	40

23. **G.D. LUX.** : 1 L. T.P. 506-507 Vol Deutsche Lufthansa
VIA HAMBOURG. Vers Istambul. C.A. et Retour..... 125
24. **BELGIQUE** 1 CATALOGUE Officiel T.P. en carnets 100
25. 1 Ouvrage QUINZE ANNEES DE POSTES ET CENSURE
MILITAIRE BELGES 1914-1929 par R. Silverberg... 150

26.	BELGIQUE N° 1	ob.	2800	1680
27.	N° 6		250	150
28.	204	***	75	45
29.	204		75	45
30.	205		60	35
31.	207		165	100
32.	208		165	100
33.	208		165	100
34.	218	ob.	360	215
35.	219	***	845	500
36.	219	**	290	175
37.	237 - 239	***	100	60
38.	244	**	225	135
39.	250 - 252/53	***	430	260
40.	258/66	**	2400	1440
41.	267/72		950	570
42.	289/90	ob.	600	360
43.	292 C-D-F-G	**	520	310
44.	293/98	***	3200	1900
45.	314	**	970	580
46.	317/24 (sauf 322-22A)		1500	900
47.	326/32		2500	1500
48.	342/50		16300	9750
49.	390/93		1495	900
50.	391 + 393		295	175
51.	401/03		125	75
52.	404/06	***	375	225
53.	447/54		700	420
54.	458/65		640	385
55.	466/70		525	315
56.	471/77		1400	840
57.	481/83		450	270
58.	484/87		430	260
59.	488/95		1650	990
60.	496/503		790	475
61.	504/11		4000	2400

62.	BELGIQUE 23 (4)	ob.	2000	500
63.	54 (8) interpanneaux	***	400	150
64.	80	ob.	700	300
65.	432	**	750	350
66.	Télégr. 1	ob.	3000	1000
67.	Tête-bêche 3 à 11	***	2115	1000

68.	LUXEMB. 234/38	**	100	500
69.	AUTRICHE 634/37	***	90	200
70.	LIECHTENS. 577		150	300
71.	SUISSE BF 10		350	900

72.	FRANCE 13A et B	ob.	1100	1800
73.	Gde. BRET. 56		110	200
74.	62		70	130
75.	103		300	600
76.	PAYS-BAS 4		150	300
77.	11		700	1300
78.	ITALIE 17	*	250	500
79.	26/27		660	1100

80.	Ce lot n'existe pas			
81.	BELGIQUE 189 (2)	***	200	95
82.	135/49 (sauf 147)	ob.	950	430
83.	237/39	**	310	140
84.	429/35		875	395
85.	532/37		400	180
86.	581A/82A	***	270	120
87.	724 N/P + 724 R/T		1890	850
88.	900/07		2100	950
89.	1176/81		575	260
90.	1198/1203		170	80
91.	BF 43		45	90
92.	Carnets 1 et 2		600	270
93.	Carnets 3/5		360	165
94.	Carnets 8/9		220	100
95.	Carnets 10/11		180	65
96.	BF 49		75	150
97.	FRANCE 274	**	300	300
98.	Ce lot n'existe pas			
99.	576/80	ob.	600	600
100.	725/33	**	240	245
101.	Gde. BRET. 103	ob.	300	300
102.	106/14 + 117 + 106a		373	375
103.	179/82		75	75
104.	CONGO BELGE : 270/73	**	320	145
105.	P.A. 5/6		200	95

106.	BELGIQUE 807/10	**	170	100
107.	BF 17	***	270	150
108.	415 (6) variété)		-	100

109.	BELGIQUE 68/70	ob.	220	120
110.	121 (4)	***	60	30
111.	546	**	55	30
112.	PA 1	***	70	40
113.	PA 3	**	60	30

114.	BELGIQUE PA 4	***	185	90
115.	FRANCE 1234A		20	30
116.	1667/70		32	50
117.	Gde. BRET. 786/89		18	45
118.	1260/63		21	55
119.	GUERNESEY 354/58		28	70
<hr/>				
120.	LUXEMB. 43	***	8500	4500
121.	95/109		2250	1150
122.	110/18		150	80
123.	111/31		175	90
124.	134		1800	900
125.	135/36		400	200
126.	137/39		75	35
127.	142/44		350	175
128.	145 C		125	60
129.	141		600	300
130.	182/91		810	420
131.	197/207		800	420
132.	232		100	50
133.	233		250	130
134.	293a	ob.	175	90
135.	CONGO BELGE : 150/58		1255	500
136.	FRANCE 1863/1913 (année 1976) ...	***	290	720
137.	1914/61 (année 77)		385	900
138.	BELGIQUE 27		1800	360
139.	46	**	200	90
140.	253	ob.	180	60
141.	271	**	370	140
142.	297		150	60
143.	302/04		130	50
144.	466/70	***	525	250

PROCHAINES MANIFESTATIONS

WAREMME : samedi 18 janvier de 9 à 16h.00 : 2e Bourse toutes collections au complexe sportif E. Leburton (041/75.12.52)

WAREMME : dimanche 19 janvier, Grande brocante à la même adresse.

JODOIGNE : samedi 8 et dimanche 9 février de 10 à 17h.00 : prévente du T.P. spécial "Lutte contre l'incendie" en la salle des Rendanges, Bd. des Rendanges 1.

BRUXELLES : dimanche 26 janvier de 9 à 18h.00 : salon national du vieux papier dans la galerie d'art de la gare du Nord.

BEGIJNENDIJK : dimanche 19 janvier de 8 à 15h.00 : Bourse toutes collections à l'école communale, De Bruynlaan, 6.

